



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE
Numéro du produit	12264
Synonymes; marques commerciales	XIAMETER PMX-0246
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119517435-42-XXXX
Numéro CAS	540-97-6
Numéro CE	208-762-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Personal Care Produits de beauté parfumerie Fragrance Intermédiaire pour l'industrie chimique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	12264

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Numéro CE	208-762-8
Mentions de danger	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

2.3. Autres dangers

Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE		>= 94.0 - <= 98.0 %
Numéro CAS: 540-97-6	Numéro CE: 208-762-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517435-42-XXXX
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 2000 mg/kg ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2000 mg/kg		
Classification Non Classé		

Decamethylcyclopentasiloxane		>= 1.0 - <= 5.0 %
Numéro CAS: 541-02-6	Numéro CE: 208-764-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119511367-43-XXXX
ETA: Estimation de la toxicité aiguëOrale> 24134 mg/kg ETA: Estimation de la toxicité aiguëInhalatoire8.67 mg/l4 heuresPoussières/brouillard ETA: Estimation de la toxicité aiguëCutanée> 2000 mg/kg		
Classification Non Classé		

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE		<= 0.099 %
Numéro CAS: 556-67-2	Numéro CE: 209-136-7	
Facteur M (chronique) = 10 Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 4800 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :36 mg/l4 heuresPoussières/brouillard Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2400 mg/kg		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361f Aquatic Chronic 1 - H410		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119517435-42-XXXX

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Numéro CAS	540-97-6
Numéro CE	208-762-8
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
-----------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Le produit augmente le risque d'incendie et peut accélérer la combustion.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldéhyde Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Evacuer la zone.
---	--

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eliminer toute source d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Decamethylcyclopentasiloxane

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Commentaires sur les composants

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE (CAS: 540-97-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.1 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.22 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m³

PNEC

- Sédiments (eau douce); 2.826 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.282 mg/kg
 - Sol; 3.336 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; >1.0 mg/l

Decamethylcyclopentasiloxane (CAS: 541-02-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 97.3 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 24.2 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 97.3 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 24.2 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.3 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.3 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.3 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 4.3 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; >0.0012 mg/l
 - eau de mer; >0.00012 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.4 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.24 mg/kg
 - Sol; 1.1 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; >10 mg/l

OCTAMETHYLCYCLOTETRAASILOXANE (CAS: 556-67-2)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m³

PNEC

- eau douce; 0.0015 mg/l
 - eau de mer; 0.00015 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 3 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.3 mg/kg
 - Sol; 0.54 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	245°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	100°C Vase clos Pensky Martins.

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.96
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	6.8 cSt @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Non applicable.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Possibilité de réactions dangereuses

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)

Ce produit a une faible toxicité. Indéterminé. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)

Indéterminé. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)

Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire

Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée

Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Non sensibilisant. Homme

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Aucune information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 24134 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 8,67

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 8.67 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 8,67

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Souris

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur de rats traités avec le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) indiquent des effets (tumeurs de l'endomètre utérin) chez des femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si cet effet se produisait par une voie pertinente pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 4800 mg/kg, Orale, Rat

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2400 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 36 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire, Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

Danger par aspiration

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Danger par aspiration	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Toxicocinétique	La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
Considérations médicales	Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestriques, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmenté également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Decamethylcyclopentasiloxane

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Toxicité

Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

ErC50, 72 heure: > 0.002 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jour: 0.0046 mg/l, Daphnia magna
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
CL₅₀, 96 heures: >16 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
CE₅₀, 48 heures: >2.9 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
ErC50, 96 heures: > 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
NOEC, 96 heures: 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - terrestre

NOEC, : >= 76 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
CL₅₀, 14 jour: >16 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
NOEC, 45 jour: >= 0.017 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
NOEC, 90 jour: >= 0.014 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 0.015 mg/l, Daphnia magna

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE

Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Toxicité aiguë - poisson	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 96 heure: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jours: > 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 96 heures: > 0.0091 mg/l, Mysidopsis bahia (opossum shrimp) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. ErC50, 96 heures: > 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. EC10, 96 heures: >= 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC	0.001 < NOEC ≤ 0.01
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	10
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 93 jours: >= 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 21 jours: 0.0079 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 4.5%: 28 jours OECD 301B

Decamethylcyclopentasiloxane

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être lentement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 0.14%: 28 jours (OECD 310)

OCTAMETHYLCYCLOTETRAASILOXANE

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être lentement biodégradable.
Stabilité (hydrolyse)	pH7 - Demi-vie, TD ₅₀ : 3.9 jour @ 25°C OECD 111

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Biodégradation - Dégradation 3.7%: 28 jour
OECD 310

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 8.87

Decamethylcyclopentasiloxane

Potentiel de bioaccumulation FBC: 2010, Poissons Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 5.2

OCTAMETHYLCYCLOTETRAISILOXANE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.
FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Coefficient de partage log Pow: 6.49

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Mobilité Mobile.

Decamethylcyclopentasiloxane

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: > 5000 @ 20°C Valeur estimée.

OCTAMETHYLCYCLOTETRAISILOXANE

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 16596 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.

Informations écologiques sur les composants

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

Decamethylcyclopentasiloxane

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie".

OCTAMETHYLCYCLOTETRAASILOXANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB. L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques sur les composants

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Decamethylcyclopentasiloxane

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTAMETHYLCYCLOTETRA SILOXANE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 70 Numéro d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taïwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	23-11-22
Numéro de version	8.000
Remplace la date	21-08-22
Numéro de FDS	12264

XIAMETER PMX 0246 CYCLOHEXASILOXANE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H361f Susceptible de nuire à la fertilité. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119517435-42-XXXX
Numéro CAS	540-97-6
Numéro CE	208-762-8
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
-----------------------------------	--

Use as an intermediate

quantités utilisées

Montant annuel par site 50000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Jours d'émission: 10 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 390000 m³/jour
Facteur de dilution de l'eau douce locale:40

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Usine de traitement des eaux usées sur site , ou: Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 1300 m³/jour
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 1300 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air Nettoyeur d'air pollué

Eau Traitement biologique central des effluents Pas de déversement de la substance dans les eaux d'égout

terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Installation d'incinération des boues d'épuration , ou: Déchetterie

Traitement des déchets Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur < 0.5 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use as an intermediate

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. mettre l'entrepôt de masse en plein air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. Veillez à la présence / mise en œuvre d'un système d'autorisation en vue de l'exécution de travaux dangereux ainsi que de travaux susceptibles d'être dangereux .

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
Le contact prolongé ou répété :
Utiliser une protection respiratoire appropriée.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale

sédiment d'eau douce: Exposition 0.469 mg/kg, PNEC 2.826 mg/kg, RCR 0.166
sédiment marin: Exposition 0.15 mg/kg, PNEC 0.282 mg/kg, RCR 0.531
terre: Exposition 0.0000166 mg/kg, PNEC 3.336 mg/kg, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié

Use as an intermediate

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.185 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.017

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.185 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.152

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 0.742 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.122

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.779 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.071

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.779 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.638

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 0.519 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.085

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.779 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.071

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.779 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.638

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 1.557 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.255

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.649 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.059

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.649 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.532

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 2.595 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.426

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.649 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.059

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.649 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.532

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 1.298 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.213

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.